

53705

Ecouvillon, Ø60 mm, 500
mm, Medium, Blanc



Nettoyez efficacement les bouteilles, tuyaux et surfaces difficiles d'accès, comme les creux et recoins sur les machines et convoyeurs à bande, grâce à cet écouvillon très pratique.

Données techniques

Article Numéro	53705
Longueur de fibre visible	28 mm
Matériau	Polypropylène Polyester Acier inoxydable (AISI 304)
Conforme au 1935/2004 (CE) sur les matériaux agréés contact alimentaire ¹	Oui
Fabriqué selon le Règlement EU 2023/2006/EC relatif aux Bonnes Pratiques de Fabrication.	Oui
Matériau agréé FDA (CFR 21)	Oui
Conforme à la Réglementation UK 2019 No. 704 sur les matériaux aptes au contact alimentaire	Oui
Satisfait à la réglementation REACH (CE) n° 1907/2006	Oui
Utilisation de Phtalates et bisphénol a	Non
Conformité Halal et Casher	Oui
Design Registration No.	EU 002175075-1-2, GB 90021750750001-0002
Quantité par Carton	15 Pcs.
Quantité par Palette (80 x 120 x 180-200 cm)	840 Pcs.
Quantité par couche (Palette)	60 Pcs.
Diamètre du produit	60 mm
Longueur	500 mm
Largeur	65 mm
Hauteur	60 mm
Poids net	0,1 kg
Poids carton (Recycling symbol "20" PAP)	0,03 kg
Tare total	0,03 kg
Poids brut	0,13 kg
Mètre cube	0,00195 M3
Température de stérilisation recommandée (autoclave)	121 °C
Température max. de nettoyage (Lave-vaisselle)	93 °C
Température max. d'utilisation (pour contact alimentaire)	80 °C
Température max. d'utilisation (pour contact non-alimentaire)	80 °C
Température d'utilisation min. ³	-20 °C
Température de séchage max.	100 °C
PH min. en concentration d'utilisation	2 pH
PH max. en concentration d'utilisation	10,5 pH
Code GTIN-13	5705020053702

Code GTIN-14	15705020053709
Code de marchandise	96039099
Pays d'origine	Denmark

Avant utilisation, les nouveaux équipements doivent être nettoyés, désinfectés et stérilisés et toutes les étiquettes doivent être retirées, conformément à l'usage prévu, en distinguant par exemple les zones de production alimentaire à risque élevé des zones à risque faible, les zones hospitalières générales des unités de soins intensifs, etc.

1. Voir la déclaration de conformité pour de plus amples détails concernant le contact alimentaire